



Se licencier à l'ATAC saison 2021/2022

Toutes ces mesures sont soumises aux éventuelles modifications des règlements ministériels, fédéraux ou préfectoraux.

Inscription au club

Les inscriptions ne seront effectives qu'une fois l'ensemble des démarches réalisées

Tout est consultable / téléchargeable en ligne via notre site

atactathletisme.com

- **S'INSCRIRE & RÉGLER SA COTISATION EN LIGNE** Possibilité de paiement en plusieurs mensualités
- **ÊTRE EN RÈGLE AU NIVEAU MÉDICAL**
 - pour les nouveaux majeurs : fournir un certificat médical de non contre-indication à la pratique de l'athlétisme en compétition de moins de 6 mois
 - Pour les nouveaux mineurs : remplir le formulaire médical. Le certificat médical n'est plus nécessaire
 - Pour les licenciés 2020/2021 :
 - si votre certificat à été présenté moins de 3 fois ou pour les mineurs : remplir le formulaire médical en ligne sur votre compte [FFA-Acteur](#)

- si votre certificat à a été présenté plus de 3 fois : en refaire un et le téléverser sur votre compte [FFA-Acteur](#)

- **ÊTRE EN RÈGLE AU NIVEAU DU PASS SANITAIRE**

Cette règle émane du ministère et pas du club ou de ses bénévoles. Nous aurons pour obligation d'être en règle. Merci à vous de nous aider à mettre en place ce système.

- Pour les adultes : obligatoire dès le 9 août
- pour les mineurs : obligatoire dès le 1er octobre (en attente de précisions quant aux - de 12 ans non concernés par la campagne vaccinale)
- pour les bénévoles obligatoire dès le 1er septembre

Seront nécessaires soit :

L'attestation de vaccination disponible via le portail patient de l'Assurance Maladie (à nous fournir 1 seule fois) ou présenter le scan de l'application Tous Anti Covid à l'entrée.

Un test négatif de moins de 48 heures (PCR, antigénique positif attestant d'un rétablissement de la Covid-19 datant d'au moins 11 jours et de moins de 6 mois)

LA LICENCE FFA

- **dématérialisée** : vous la recevrez par mail (mail de la FFA) : la conserver, vous aurez besoin du numéro pour vous inscrire en ligne et d'une copie pour vous inscrire sur les différentes courses.
- Vous devrez valider les conditions d'assurance en ligne (les infos figureront dans le mail de licence)
- Les licences seront effectives à partir du 1er septembre.

Les inscrits adultes / compétition recevront également un mail pour choisir leur textile (et la taille)